

le général Carleton les mentionnât dans ses ordres publics afin d'en diminuer et diriger le ressentiment, empêchant que ce ressentiment ne retombât sur la multitude égarée, plutôt que sur ses chefs sans foi, qui méritaient seuls d'être châtiés.

On se convaincra que le Congrès, en rédigeant son rapport et ses résolutions, était guidé par des motifs où la vérité, la justice, ni le bien public n'avaient aucune part, quand on aura lu la simple narration des faits écrits et signés par les braves officiers qui ont dompté les rebelles aux Cèdres et à Quienchien : leur bravoure et leur humanité seront rappelées, pour leur gloire aussi longtemps que la bravoure et l'humanité honoreront le nom de l'homme.

Serviteurs du public, ils lui offrent maintenant cette narration, regrettant d'être obligés de faire connaître les artifices et la conduite pleine de fourberie d'hommes, qui jadis méritaient le nom de concitoyens, maintenant égarés par l'esprit de rébellion au point d'inventer les faussetés les plus palpables pour détruire le caractère privé et pour provoquer, suivant leur expression, la boucherie humaine.

"COMME il paraît que le Congrès a refusé de rendre les troupes prisonnières dans les provinces, en échange des rebelles qui sont tombés aux mains des sauvages aux Cèdres et à Quienchien dans le mois de mai dernier, tel qu'il avait été convenu d'un commun accord, fait entre le capitaine Georges Forster, du 8^e régiment de Sa Majesté, qui les avait rachetés avec des dépenses très-grandes pour le gouvernement, et M. Benedict Arnold qui commandait l'armée rebelle ; et que pour colorer cette violation de la foi jurée et mieux tromper leurs malheureux compatriotes, ils ont donné des raisons publiques qui ne sont point du tout fondées sur la vérité, accusant du crime le plus atroce, de cruauté les fidèles serviteurs et les loyaux sujets de Sa Majesté : nous croyons que c'est un juste devoir pour nous, qui étions sur les lieux et qui connaissons très-bien toute la négociation de désabuser des